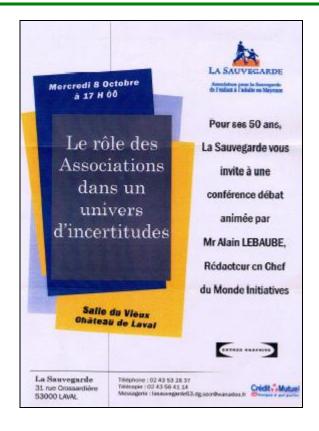
CEAS-point-com

Centre d'Étude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne 6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr



À vos agendas







Nous avons reçu

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales des Pays de la Loire (DRASS), Écho des stat. Pays de la Loire. « Mères et nouveaux-nés en Pays de la Loire », n° 13, mars 2003 (5 p.).

Au cours des quinze dernières années, le nombre de maternités ligériennes a baissé d'un tiers, et le nombre de lits de gynécologie-obstétrique d'un cinquième. Sur la même période, le nombre d'accouchements annuels a d'abord régulièrement diminué entre 1988 et 1994, puis n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2000. En 2001 et 2002, le nombre de naissances se maintient à un niveau élevé. En moyenne, mères et nouveaux-nés restent cinq jours en établissement. Les densités de gynécologues-obstétriciens

et de pédiatres placent la région des Pays de la Loire en dernière position des régions françaises.

À noter que parmi les cinq départements ligériens, la Mayenne se distingue par le plus faible taux de césariennes en 2001 (15 %, contre 16 % pour les Pays de la Loire). Cependant, le département se rapproche ainsi des taux des autres départements, alors qu'il se situait jusqu'alors entre 11 et 13 %. Le taux d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) par rapport au nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans est également le plus faible en Mayenne (6,7 pour mille, contre 10,1 dans les Pays de la Loire), mais cet indicateur est notamment sensible à la possibilité de prise en charge des IVG dans les établissements. Enfin, la Mayenne se caractérise par la

plus faible densité en gynécologues-obstétriciens (9,6 pour 100 000 femmes, contre 11,7 dans les Pays de la Loire et 16,8 en France métropolitaine), ainsi qu'en pédiatres (17,0 pour 100 000 enfants de 0 à 16 ans, contre 29,2 dans la région et 50,5 en France métropolitaine).

Statistique publique, *Recueil d'études sociales*, n° 26, articles publiés de septembre à décembre 2002 (553 p.).

Le Recueil d'études sociales est une sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques. Parmi les publications utilisées, le CEAS reçoit déjà Consommation et Modes de vie (CREDOC), Etudes et résultats (DREES), INSEE Première (INSEE) et Populations et Sociétés (INED). Voici une sélection d'articles publiés dans le Recueil d'études sociales en dehors des publications ci-dessus :

- Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), L'e-ssentiel:
 - « Les bénéficiaires des équipements d'accueil collectif de la petite enfance », n° 4, septembre 2002 (4 p.).
 - « Légère hausse des bénéficiaires du RMI au 30 juin 2002 », n° 5, octobre 2002 (4 p.).
- Centre d'études de l'emploi (CEE), Quatre pages,
 « Cherche homme, femme ou H/F » Le traitement du genre dans les offres d'emploi », n° 54, novembre 2002 (4 p.).
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), Premières informations et premières synthèses:
 - « Professionnalisation des « emplois-jeunes » : huit employeurs sur dix déclarent former leur salariés », n° 36.1, septembre 2002 (6 p.).
 - « Coût d'arrêt pour l'intérim en 2001 », n° 37.2, septembre 2002 (8 p.).
 - « Les emplois familiaux et les organismes de services aux personnes en 2001 », n° 43.2, octobre 2002 (7 p.).
 - « Les travailleurs handicapés en 2000 : des embauches en augmentation grâce à une bonne tenue de l'emploi », n° 47.1, novembre 2002 (7 p.).
 - « Les licenciements de représentants du personnel en 2000 », n° 48.2, novembre 2002 (6 p.).
 - « L'activité du réseau des missions locales et des PAIO en 2000 : quatre jeunes sur cinq reviennent dans l'année de leur premier contact », n° 50.1, décembre 2002 (8 p.).

- « Les bénéficiaires des contrats aidés dans le secteur non marchand : leur point de vue et leurs attentes », n° 50.2, décembre 2002 (6 p.).
- « L'insertion par l'activité économique dans le secteur marchand en 2001 », n° 52.1, décembre 2002 (8 p.).
- « Les bénéficiaires des politiques de l'emploi : des parcours sensibles aux mouvements conjoncturels de l'économie », n° 52.3, décembre 2002 (10 p.).
- Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, Note d'information, « Au 1^{er} février 2000, sept mois après leur sortie de formation, sept apprentis sur dix sont en emploi, dont neuf sur dix en emploi non aidé », n° 02-48, octobre 2002 (6 p.).
- Ministère des sports, Sports STAT-Info :
 - « Le poids économique du sport en 2000 », n° 02-03, septembre 2002 (4 p.).
 - « Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans », n° 02-04, octobre 2002 (4 p.).
 - « Les emplois jeunes du champ Jeunesse et Sports au 30 juin 2002 », n° 02-05, novembre 2002 (4 p.).

En outre, des études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), ainsi que du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées – Institut de veille sanitaire, Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH).

- Numéro thématique sur la surveillance nutritionnelle en France, n° 18-19, 29 avril 2003 (15 p.).
 Notamment les premiers résultats du « Baromètre
 - santé nutrition 2002 ».
- Numéro thématique sur la Journée mondiale sans tabac, n° 22-23, 27 mai 2003 (12 p.).
 - Notamment articles sur la mortalité liée au tabac, les pratiques de consommation à l'adolescence, la valorisation du tabac dans les films à grand succès, l'impact de l'augmentation du prix du tabac, l'évolution de l'activité des consultations de tabacologie depuis 2000.
- Numéro thématique sur la mortalité prématurée en France, n° 30-31, 8 juillet 2003.
 - Notamment articles sur la certification et la codification des causes médicales de décès, la mortalité « évitable » liée aux comportements à risque, les inégalités socio-spatiales de mortalité en France, la mortalité prématurée par cancer.

La pensée hebdomadaire

« L'idée, largement répandue, selon laquelle les médias forment l'opinion est en grande partie démentie par la réalité : les médias sont obligés (pour garder leur clientèle) d'apporter à l'opinion ce qu'elle attend ».

(Guy Sitbon, Marianne du 21 juillet 2003)